

VENTES A L'ENCOAN

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 25 Août 1909.

Excellente Occasion pour Acquérir Propriété Améliorée et Remunératrice Dans le Deuxième District.

No 315 RUE DE SOTO Nos 3108-3110 rue De Soto COTTAGE SIMPLE COMMODE. Nos 3112-3114 rue De Soto, Maison à Deux Etages, avec Terrains Extra Cotigés. Nos 3122-3124 RUE DE SOTO, Charmant Cottage Double Elevé de Terre et Retiré de la Banquette. HENRY REGGIO ET ALS vs RUTH SNAER ET ALS, MINEURS.

No 90,145-Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

LES PROPRIETAIRES... Les 3115 rue de Soto... Les 3112-3114 rue de Soto... Les 3122-3124 rue de Soto...

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent... Les 3115 rue de Soto... Les 3112-3114 rue de Soto... Les 3122-3124 rue de Soto...

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 25 Août 1909.

No 3309 rue Tchoupitoulas.

Succession de Antoine Sidell.

LES PROPRIETAIRES... Les 3309 rue Tchoupitoulas... Succession de Antoine Sidell...

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 25 Août 1909.

No 3309 rue Tchoupitoulas.

Succession de Antoine Sidell.

Un lot de meubles de ménage et d'effets mobiliers, conformément à un inventaire. W. R. METZLER, Successeur.

VENTES A L'ENCOAN

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Troisième District, Cottage Simple, 1618 et 1620 Lapeyrouse.

Deux Terrains Extra Grande, Rue Lapeyrouse. Entre Johnes et Quatre Cottages Cotigés, Cottages Simples, 1618 et 1620 Rue Quatre. Près de Lapeyrouse, avec chemin pour voitures.

No 85,712-Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

LES PROPRIETAIRES... Les 1618 et 1620 Lapeyrouse... Entre Johnes et Quatre Cottages Cotigés...

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent... Les 1618 et 1620 Lapeyrouse... Entre Johnes et Quatre Cottages Cotigés...

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 25 Août 1909.

No 3309 rue Tchoupitoulas.

Succession de Antoine Sidell.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent... Les 3309 rue Tchoupitoulas... Succession de Antoine Sidell...

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 25 Août 1909.

No 3309 rue Tchoupitoulas.

Succession de Antoine Sidell.

Un lot de meubles de ménage et d'effets mobiliers, conformément à un inventaire. W. R. METZLER, Successeur.

VENTES A L'ENCOAN

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

FOIN! FOIN! FOIN!

17 CHARS DE FOIN DE PRAIRIE 17

A l'Écart, MARDI, 17 AOUT 1909, à 11 heures A. M.

Aux Entrepreneurs Magnolia et Clara du Chemin de fer L. R. & N. Co., Rue Julie, entre les rues Magnolia et Clara.

LES PROPRIETAIRES... 17 Chars de foin de prairie... A l'Écart, MARDI, 17 AOUT 1909, à 11 heures A. M.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 25 Août 1909.

No 3309 rue Tchoupitoulas.

Succession de Antoine Sidell.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent... Les 3309 rue Tchoupitoulas... Succession de Antoine Sidell...

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 25 Août 1909.

No 3309 rue Tchoupitoulas.

Succession de Antoine Sidell.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent... Les 3309 rue Tchoupitoulas... Succession de Antoine Sidell...

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 25 Août 1909.

No 3309 rue Tchoupitoulas.

Succession de Antoine Sidell.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent... Les 3309 rue Tchoupitoulas... Succession de Antoine Sidell...

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 25 Août 1909.

No 3309 rue Tchoupitoulas.

Succession de Antoine Sidell.

Un lot de meubles de ménage et d'effets mobiliers, conformément à un inventaire. W. R. METZLER, Successeur.

CHARTER

STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS, CITY OF NEW ORLEANS.

BE IT KNOWN That on this fifth day of October 1907...

Before me, JOHN G. KURTIS, a notary public duly sworn, commissioned and qualified in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana...

ARTICLE I. The name of this corporation shall be the NEW ORLEANS LUMBER MANUFACTURING AND SAW MILL COMPANY...

ARTICLE II. The domicile of this corporation shall be in the City of New Orleans and the State of Louisiana...

ARTICLE III. The objects and purposes for which this corporation is organized and established...

ARTICLE IV. The capital stock of said corporation is hereby fixed at the sum of Fifty thousand dollars (\$50,000.00) divided into and represented by 500 shares...

ARTICLE V. All the corporate powers of said corporation shall be vested in and controlled by a Board of Directors...

ARTICLE VI. Whenever this corporation may be dissolved...

ARTICLE VII. This act of incorporation may be modified, changed or amended...

City of New Orleans in the presence of J. Louis F. Bryant, George W. Kendall...

D. A. HASKIN, E. H. HASKIN, W. J. YOUNG, LOUIS BRYANT, GEORGE W. KENDALL...

STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS. BE IT KNOWN That on this fourth day of September...

ARTICLE I. The name of this corporation shall be the NEW ORLEANS LUMBER MANUFACTURING AND SAW MILL COMPANY...

ARTICLE II. The domicile of this corporation shall be in the City of New Orleans and the State of Louisiana...

ARTICLE III. The objects and purposes for which this corporation is organized and established...

ARTICLE IV. The capital stock of said corporation is hereby fixed at the sum of Fifty thousand dollars (\$50,000.00) divided into and represented by 500 shares...

ARTICLE V. All the corporate powers of said corporation shall be vested in and controlled by a Board of Directors...

ARTICLE VI. Whenever this corporation may be dissolved...

ARTICLE VII. This act of incorporation may be modified, changed or amended...